



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 14 novembre 2022**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé sur l'avenue des Cônes (lot 4 624 326 du cadastre du Québec), dans le secteur de Pine Lake.

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à autoriser que la résidence projetée puisse avoir une profondeur de 4,79 mètres plutôt que 6 mètres, comme prévu à l'article 8.1.3 du *Règlement de zonage 583-15*.

Cette demande de dérogation mineure est disponible pour consultation durant les heures d'ouverture des bureaux à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du **14 novembre 2022**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 27 octobre 2022.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA